

COMMUNE DE LA CELLE-SAINT-CYR

COMPTE RENDU

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 18 octobre 2012

L'an deux mil douze le 18 octobre à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard GUINOT, Maire.

Présents : Mesdames Dupuis, Esnault , Wegmann et Messieurs Frachet, Decroix, Blandurel, Villain, Perruchet, Clouzeau, Vanhove, Gras et Maquaire

Absents excusés: - Mme Cappellazzi donne pouvoir à M. Vanhove

Absentes non excusées : Mme Denis

Secrétaire de séance : M. Nicolas Maquaire

Arrivée de Mme Wegmann à 19 heures 20

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la séance du 03 septembre 2012
2. Demande d'intégration de la commune de Précý sur Vrin à la communauté de communes du Jovinien
3. Aire de Grand Passage pour les gens du Voyage
4. Tarif de l'eau et de l'Assainissement pour l'année 2013
5. Demande d'intégration de plusieurs communes dans le SPANC
6. Avis du Conseil Municipal sur la demande d'exploiter un élevage de 3 396 porcs sur la commune de Sépeaux
7. Prévisions de voirie pour l'année 2013
8. Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères
9. Point sur l'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2013
10. Qualité de l'eau
11. Compte rendu financier du Centre de Loisirs
12. Informations de la communauté de communes
13. Affaires et questions diverses

1) Approbation du compte rendu de la séance du 03 septembre 2012

Le compte rendu du Conseil Municipal du 03 septembre 2012 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2) Demande d'intégration de la commune de Précý sur Vrin à la communauté de communes du jovinien

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que suite à l'avis favorable de la communauté de communes du jovinien pour l'adhésion de la commune de Précý sur Vrin au 1^{er} janvier 2013, il est nécessaire que toutes les communes membres délibèrent pour accepter cette adhésion. Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents le conseil municipal accepte l'intégration de la commune de Précý sur Vrin à la communauté de communes du jovinien au 1^{er} janvier prochain.

3) Aires de grands passages pour les gens du voyage

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que selon la loi du 5 juillet 2000, le département doit créer des aires de grands passages pour les gens du voyage. La communauté de communes de l'auxerrois propose de créer un syndicat afin de mutualiser les moyens nécessaires à la réalisation de ce projet et de réduire les coûts. La communauté de commune du jovinien propose d'adhérer à ce syndicat et de prendre en charge les dépenses liées aux investissements et au fonctionnement pour les communes faisant partie de la CCJ. Après délibération, le conseil municipal donne cette compétence à la CCJ avec 12 voix pour et 2 abstentions.

4) Tarif de l'eau et de l'assainissement

La commission des finances s'est réunie le 8 octobre dernier pour étudier la situation financière du service eau et assainissement. Il s'avère qu'au 31 décembre prochain la situation financière présenterait un excédent de 80 000 € environ. La commission propose de ne pas augmenter les tarifs eau et assainissement. Les membres du conseil municipal suivent l'avis de la commission.

5) Demande d'intégration de plusieurs communes dans le SPANC

Suite à la délibération du 21 mars 2012 de la Fédération des eaux de Puisaye Forterre acceptant l'adhésion des communes d'Armeau, Bussy en Othe, Cezy, Chamvres, Escolives, Eson, Fontenay sous Fouronnes, La Celle Saint Cyr, Lichères, Looze, Paroy sur Tholon, Poilly sur Tholon, Rousson, Saint Aubin sur Yonne, Saint Julien du sault, Verlin, Vincelotte, le SIEPA Dixmont, Les Bordes et la communauté de communes de Coulanges sur Yonne, il est nécessaire que chaque commune délibère pour accepter l'intégration de ces communes à la Fédération des eaux de Puisaye Forterre pour la compétence de l'ANC. Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal accepte l'intégration des communes ci-dessus dans le SPANC

6) Avis du Conseil Municipal sur la demande d'exploiter un élevage de 3 396 porcs sur la commune de Sépeaux

Suite à l'enquête publique réalisée pour la demande d'exploiter du GAEC du Vent de Bise concernant un élevage de 3 396 porcs sur la commune de Sépeaux, le conseil municipal est soucieux de la qualité de notre eau potable, du fait que le GAEC possède des terres proches de notre source où sera répandu du lisier ce qui risque d'augmenter le taux de nitrates. Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis défavorable avec 8 voix contre – 5 abstentions – 1 voix pour.

7) Prévision de voirie pour l'année 2013

La commission de la voirie s'est réunie pour établir la liste des rues qui ont besoin de travaux. Cette liste sera donnée à la CCJ lors de la prochaine réunion de la voirie avec la CCJ.

8) Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Un artisan de la commune demande une exonération de sa taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Ce n'est pas de la compétence de la commune, un courrier lui a été fait en lui donnant le nom de l'organisme qu'il doit contacter.

9) Point sur l'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2013

Le contrat des ordures ménagères avec le syndicat du saltusien arrive à échéance le 31/12/2013 ce qui fait que nous n'aurons aucun changement pour les OM au 1^{er} janvier 2013, contrairement à ce qui avait été prévu. Concernant le tri sélectif, le contrat se termine au 31 mai 2013 ce qui nous permettrait de ne pas le reconduire et de passer au tri sélectif en porte à porte en juin prochain avec la CCJ.

10) Qualité de l'eau

Une réunion s'est tenue le 3 octobre dernier à Joigny concernant les différents problèmes rencontrés par les communes au niveau de l'eau et de l'assainissement. Concernant l'eau les trois points les plus préoccupants sont les nitrates, les pesticides et la turbidité. Pour La Celle St Cyr, les résultats sont variables, l'Agence Régionale de Santé propose de redémarrer une étude sur la possibilité de réaliser un raccordement avec Cézy. Une réunion est prévue le 8 novembre prochain en présence des différents organismes, de Cézy et le SIEAP de Charny.

11) Compte rendu financier du Centre de Loisirs 2012

Le centre de loisirs c'est déroulé sur 4 semaines comme les années passées, la fréquentation a été moins importante cette année (en moyenne 13 enfants par jours). Le montant des dépenses pour le CLSH s'élève à 10 654.76 €, les recettes 7 781.52 € soit un coût à charge de la commune d'un montant de 2 873.24 €

12) Informations de la communauté de communes

- Création d'un ' service +' qui consiste à collecter en porte à porte les encombrants sur le territoire de la CCJ en contrepartie d'une facturation. Le volume maximum est de 2 m3, limité à une fois par mois et par foyer, pour un coût de déplacement de 15 €.
- Ouverture de l'amicale des employés au personnel des communes membres De la CCJ, qui donne droit à certains avantages aux adhérents. Chaque agent est libre d'adhérer ou pas, la participation annuelle à charge de l'agent est de 25 €, le reste est pris en charge par la CCJ.
- Le projet de création du SCOT du Centre Yonne devra être revu, dans la mesure où le migemnois ne semble pas intéressé.
- Un achat de composteurs est prévu par la CCJ, ce qui permet d'avoir des tarifs intéressants pour les particuliers.
- Le projet de construction d'une déchèterie sur la route de Looze est abandonné.
- Saint Romain le Preux et Sépeaux ont demandé leur adhésion à la CCJ.
- Une réunion de la commission ' habitat ' a eu lieu début octobre. Trois demande d'aide ont été octroyées, une pour une rénovation de façade, une pour un changement de chaudière et une pour de l'isolation.
- Représentation des communes au sein du conseil communautaire à partir de 2014.

Affaires et questions diverses

- ☼ Le site internet a bien évolué. En règle générale, le nom de domaine du site d'une Mairie correspond au nom de la commune. Malheureusement le nom de domaine « lacellesaintcyr.fr » a déjà été enregistré par un particulier. De ce fait nous avons réservé « mairielacellesaintcyr.fr ».
- ☼ Le prochain conseil communautaire de la CCJ a lieu le 26 octobre 2012
- ☼ Suite au contrôle par Eliotrace, 2 fuites d'eau ont été réparées, il en reste principalement une sur La Petite Celle qui sera réparée prochainement.
- ☼ Le Conseil Général prévoit une participation des familles pour le transport scolaire 2013/2014

- ✿ Le CCAS organise une choucroute le 18 novembre prochain afin d'organiser un goûter de Noël au profit des personnes de 70 ans et plus.
- ✿ Monsieur Blandurel signale que sur la Corrivet, des matelas, bidons d'huile et autres objets ont été déposés en bordure de chemin.
- ✿ Le mercredi 24 octobre 2012, le marché fêtera ses 4 ans.

Séance close à 21 heures 04

Le Maire
Bernard GUINOT